

Alexandre Tisserant à Jean-Baptiste André Godin, 24 août 1879

Auteur·e : [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (3)

Collation 1 p. (1r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Tisserant, Alexandre (1822-1896), Alexandre Tisserant à Jean-Baptiste André Godin, 24 août 1879, consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52560>

Présentation

Auteur·e [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Date de rédaction [24 août 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Description

Résumé Tisserant accuse réception de la lettre de Godin de la veille. Il lui retourne la lettre de Ondet, avoué à Châteauroux et syndic de la faillite Gaupard. Il lui indique que les frais de recours sont trop importants pour le recouvrement espéré.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Gaupard \[monsieur\]](#)
- [Ondet \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Châteauroux \(Indre\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Quinze 1^{er}. août 1879.

Monsieur Godin, manufacturier à
Grâce.

Je vous envoie réception de votre honoraire en date d'hier.

J'en fais et je vous renvoie avec la présente la lettre de M. Durot,
avocat à Châteauroux, syndic de la faillite Goujard.

Dans la situation décrite pour cette lettre, il ne vous reste que le recours
dispendieux autorisé par l'art. 363. du Code de Commerce. La faillite et surtout
le dividende à espérer sont de trop minime importance pour que vous vouliez
exposer aux frais de ce recours.

Agreez, je vous prie, mes très cordiales expressions.

B. Vincenot.

